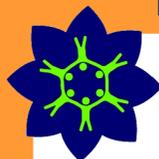


La Plateforme, c'est :



une palette de services adaptés à votre situation :

- ◆ Soutien et accompagnement individuel (infirmière coordinatrice, psychologue, ergothérapeute)
- ◆ Formations aux aidants
- ◆ Café des aidants
- ◆ Ateliers ou sorties aidants-aidés
- ◆ Qi-Qong
- ◆ Ateliers bien-être

La plateforme de répit, c'est aussi le relais vers le bon partenaire.

Avec la participation de :



AG2R LA MONDIALE



malakoff médéric
humanis

PRO BTP
GROUPE



ars
Agence Régionale de Santé
Grand Est

Coordonnées



N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information :

03 87 38 93 87

du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Bâtiment Technisud
11, rue Saussaie en Mi-Terre
57130 JOUY-AUX-ARCHES

repit57@fondation-bompard.asso.fr



Retrouvez nos activités sur Facebook
[@plateformerepit57](https://www.facebook.com/plateformerepit57)

La Plateforme de répit 57
est portée par l'Association
Fondation Bompard.



Plateforme
de Répit **57**

**Vous êtes un·e aidant·e,
respirez et partez
tranquille avec notre
service de**

Répit à Domicile

**Un relais professionnel à
votre domicile auprès de
votre proche**



Objectifs



Vous êtes aidant familial, vous vous occupez quotidiennement d'un proche dépendant, vous souhaitez prendre du temps pour vous, vous avez besoin de souffler l'espace de quelques heures....

Ce service propose, par l'intervention de professionnels formés, de vous remplacer, ponctuellement ou régulièrement, auprès de votre proche à votre domicile.

Nos professionnels déploient un accompagnement adapté au quotidien de la personne, dans le respect de ses envies, de ses possibilités et de son rythme de vie.

Prendre du temps pour vous,
pour vous ressourcer
et vous distraire,
c'est important.



Pour qui ?

Ce service s'adresse à tout aidant, qui accompagne un proche atteint d'une maladie neurodégénérative, avec comme critères d'inclusion :

- ◆ L'état de la personne nécessite une aide ou une présence constante ou quasi constante.
- ◆ La personne accepte l'intervention du professionnel (la volonté du proche aidant étant une condition nécessaire mais non suffisante).



Modalités



Choisissez en fonction de votre besoin.

Nos interventions se font :

- ◆ du lundi au vendredi, hors jours fériés.
- ◆ De 8h à 18h.
- ◆ Pour une durée de 2h minimum à 7h en continu maximum.
- ◆ Un forfait de 48h utilisables sur une année vous est alloué.

Tarif : Grâce à nos partenaires financiers, ce service vous est facturé 5 euros de l'heure.

Comment : Contactez la plateforme, dès que vous avez un besoin et le plus tôt possible. Lors de la première demande, vous et votre proche malade rencontrez l'ergothérapeute à votre domicile afin qu'il identifie vos besoins et habitudes de vie. Vous rencontrez également l'Assistant(e) de Soins en Gériatrie qui prendra le relais auprès de votre proche. Les temps de répit peuvent ensuite commencer.

03 87 38 93 87